



Demande de remise gracieuse – Impôt sur le revenu 2025

Par AnthoTop, le 25/08/2025 à 19:47

Bonjour,

Je suis actuellement dans une situation difficile face à un impôt de 5 513 € à régler.

Contexte :

- 2022-2023 : CDI à temps plein ;
- 2024 : licenciement économique ;
- 2025 : toujours sans emploi, perte de revenus France Travail, perte de logement et hébergé chez des amis, oui c'est pas facile, mais toujours mieux que d'être dans la rue.

En m'inscrivant auprès de la CAF, on m'a demandé ma déclaration de revenus. La case étant grisée, on m'indique que je n'ai pas fait ma déclaration, je l'ai donc transmise, et j'ai appris que je devais payer **5 525 €**..

J'ai contacté les impôts, pour comprendre la raison et après explication j'ai fait une demande de remise gracieuse, et obtenu l'annulation des pénalités (525 €). Restait donc l'impôt initial de **5 000 €**, avec un échéancier de **20 €/mois jusqu'en décembre**, en attendant un réajustement (*si je retrouve un travail, etc.*).

Un mois plus tard, je reçois un nouveau courrier ajoutant à nouveau une majoration de 10 %, portant la somme à 5 513 €. J'ai l'impression d'une situation sans fin.

Je précise que je n'ai jamais reçu de courrier ni d'email en 2024-2025 m'invitant à faire la déclaration, contrairement aux années précédentes. J'ai donc pensé que la démarche était automatique. Payer mes impôts est normal, mais encore faut-il être informé.

Mes questions :

1) Puis-je formuler une nouvelle demande de remise gracieuse, cette fois concernant les

majorations appliquées ?

2) Est-ce une situation déjà rencontrée par d'autres personnes ?

3) Quels conseils pourriez-vous me donner pour régler ma dette sans voir apparaître de nouvelles majorations ?

4) Puis-je demander un échéancier adapté au-delà de décembre, afin d'éviter toute nouvelle pénalité ? Puis de toute façon, je n'ai pas le choix, mes seuls revenus pour le moment sont le RSA 😞

Merci par avance de votre aide.

Par **Yapasdequoi**, le **25/08/2025** à **20:49**

Bonjour,

Prenez contact avec votre centre des impôts.

La déclaration des revenus est à faire chaque année, personne ne vous prévient. C'est à vous de le faire spontanément.

La presse, la radio, les réseaux sociaux, etc tout le monde en parle. C'est bizarre de l'ignorer encore en 2025.